

La preuve médicale au XXI^e siècle

Le concept de preuve est un sujet d'une grande sensibilité dans le milieu de la médecine. Initialement présenté comme relativement stable et homogène, celui-ci est largement ébranlé aux yeux du public depuis la crise sanitaire mondiale de 2019, y compris pour le plus profane. Au XXI^e siècle, les controverses sur les pratiques et les théories médicales se renouvellent, invitant à s'interroger sur leur nature.

Une réflexion sur la preuve est de ce fait un passage à la fois incontournable et troublant. Questionner la fiabilité de la médecine peut éveiller un certain vertige dans la mesure où cet art a souvent été présenté comme un domaine rassurant, permettant de contourner les écueils habituels de la politique ou des valeurs inhérentes à la société. Toute altération des fondements médicaux, ou plus exactement de leurs justifications, implique une démarche exigeante et nécessaire pour en apprécier les subtilités et porter sur elle un regard plus éclairé.

***Pierre-Luc L'Hermite** est docteur en droit et ostéopathe. Il est enseignant-chercheur à l'Institut Toulousain d'Ostéopathie et intervient dans divers milieux universitaires sur des questions d'épistémologie médicale. Membre de l'Institut Maurice Hauriou et attaché à l'IRFO, il est l'auteur de plusieurs articles dans des revues juridiques et médicales.*

ISBN : 978-2-14-025293-8
25 €



L'Harmattan

La preuve médicale
au XXI^e siècle

Pierre-Luc L'Hermite

Pierre-Luc L'Hermite

La preuve médicale au XXI^e siècle